

25^{c.}

Journal du Lot

25^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 34

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RECLAMES 3 ^e page	2 fr. 75
» 2 ^e page	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Des discours de M. Léon Blum à l'interpellation Flandin qui en est la conséquence. — Exposition Internationale, mais pas Exposition de l'Internationale.

Le Front populaire s'est formé pour lutter contre le fascisme. Or, il lui ouvre la voie et si, sous l'on ne sait quelle forme — le fascisme arrivait au pouvoir chez nous, c'est le Front populaire qui l'y aurait conduit.

Il y a déjà plus que des symptômes annonciateurs d'une crise politique, conséquence directe de la crise financière aggravée par ceux qui avaient juré de la réduire.

Les triomphateurs superbes des dernières élections ont beaucoup perdu de leur dédaigneuse arrogance. La crainte, malgré eux, s'est glissée dans leur cœur et ils commencent à trembler devant les conséquences de leur folie systématique.

L'ivresse mystique qui fit tourner tant de têtes en mal dernier n'est pas complètement dissipée. Dans une foule qui pousse, les premiers rangs sont devant l'abîme ouvert sous leurs pas.

Ce n'est pas de gaieté de cœur, on peut le croire, que M. Léon Blum a lancé son cri d'alarme, son retentissant « halte-là ». Pour se démentir, comme il l'a fait dans son discours désormais fameux aux fonctionnaires, pour répudier en fait la maboulique théorie de l'enrichissement par le gaspillage qu'on avait eu le culot de nous présenter comme la plus géniale doctrine financière des temps modernes, pour en arriver là, il a fallu que M. Léon Blum y fut impérieusement poussé par M. Vincent-Auriol.

Celui-ci commence à en avoir assez de passer son temps à réparer les dégâts commis par la troupe d'agités délirants et de frénétiques ahuris qui tourbillonnent autour du gouvernement. Il voit monter autour de lui le flot des dépenses et s'effraye de ne pouvoir élever une digue assez solide pour contenir cette inondation...

Bref, « l'expérience » en est venue au point où, si elle ne veut pas appeler au secours ceux contre qui elle a été montée, elle ne pourra que s'orienter vers des solutions à la Paul-Faure et à la Ziromsky.

En voulant nous lancer dans leur Révolution, ces énergumènes lanceront le pays dans une de ces périodes d'incohérente agitation, de tumultes et de violences qui sont comme le bouillon de culture des dictateurs.

Il faut répéter que si l'on ne freine pas à temps et même si l'on ne bifurque pas résolument, nous risquons d'entrer dans la voie du fascisme où le Front populaire nous aura menés !

notre confrère qui lui demandait comment les centristes accueilleraient une offre de collaboration qui leur serait faite par le ministère, M. Flandin a déclaré :

« Il faut se garder de penser au point de vue des personnes ; on ne doit juger qu'au point de vue des programmes. »

« Mais croyez-vous à un changement de personnes ? »

« — Il n'aurait aucun intérêt. Seul, un changement de programme peut nous intéresser ! »

Voilà. On ne se fait aucune illusion sur un changement possible du personnel gouvernemental. A l'heure présente, il est irréalisable et il n'aurait de conséquent que s'il devait correspondre à un changement de politique. Il importe moins actuellement de savoir qui gouverne que de savoir comment on gouverne !

Le bon moyen de faire rater l'Exposition serait de la présenter comme l'affaire d'un parti.

M. Léon Blum a eu le tort dans son discours aux ouvriers de leur laisser entendre qu'il existait en France des gens qui souhaitent l'échec de cette grande manifestation française.

D'abord, ce n'est pas vrai. Ensuite, c'est stupide. Car s'il y a des gens intéressés à la reprise des affaires ce sont bien ceux qu'on soupçonne bêtement de vouloir l'empêcher. Il y a eu en France une série d'Expositions universelles : en 1878 sous les orléanistes ; en 1889 sous les modérés ; en 1900 sous les radicaux, etc. Jamais les concurrents politiques des partis au pouvoir n'ont essayé de les saboter.

Une Exposition universelle à Paris, c'est l'affaire de toute la France, et non pas seulement comme M. Jouxhaux l'a crié au micro : « Le triomphe de la classe ouvrière ». Pourquoy, quand il y est, M. Jouxhaux ne réclame-t-il pas qu'on refuse aux « bourgeois » l'entrée de l'Exposition. Ce serait un bon moyen de lui assurer un succès triomphal...

Tout ça est imbécile. Le pays veut une Exposition Internationale. Il ne veut pas une Exposition de l'Internationale !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Baby 1937

Nicole qui est une ravissante maman de vingt ans nous a convoqués pour admirer son fils de vingt jours. On nous introduit dans le sanctuaire ropiné de son papa !... Mais non, il a le teint de sa mère... le nez de son grand-père... tout à fait l'expression de votre pauvre tante.

« Et dites-moi, ma chère Nicole, ce qui pourrait vous être utile pour ce bébé... Est-ce qu'une petite robe ? »

« Mais tu n'y penses pas, interromp l'aieule une aieule pour rire comme on les fait à présent. Un garçon en robe ! — Je croyais qu'à cet âge-là... »

« Non, non, nous voulons une génération virile. Mais si tu lui donnais un rond de serviette. Il manque à ses cadeaux. »

« Un rond de serviette, madame, mais vous n'y pensez pas. C'est la garde qui a poussé le cri d'horreur. »

« Aujourd'hui, explique gentiment Nicole, on met la serviette de bébé dans une enveloppe lavable... à cause des microbes... (encore eux !) Non, savez-vous ce qui me ferait plaisir ! Un « couvert à vitamines ». »

« Un couvert à vitamines ! Mais quelle bonne idée. Je n'y avais jamais songé. »

« La visite terminée, après un geste amical... de très loin à Olivier, je me précipite dans un magasin. — Pourriez-vous me dire, monsieur, ce que c'est qu'un couvert à vitamines ? — C'est un gobelet avec une cuiller pour absorber les jus de fruits, madame. »

Jamais Nicole ne soupçonnera mon ignorance. L'honneur est sauf. Marthe LACLOCHE.

Informations

M. Blum à St-Nazaire

M. Léon Blum, président du Conseil, s'est rendu, dimanche, à St-Nazaire, où il a présidé plusieurs manifestations. Au banquet qui eut lieu à midi, M. Blum a pris la parole. Dans son discours, le Président du Conseil a déclaré, notamment : « Nous ne nous sommes pas trompés. La reprise économique est un fait acquis. Il faut faire une pause, arrêter la course entre les prix et les salaires. »

Il a ajouté : La « pause » ne correspond pas à un changement de politique. Il n'est pas question de relâcher, si peu que ce soit, le lien qui nous unit aux masses populaires, soit dans l'ordre national, soit dans l'ordre international. »

En Bulgarie

L'opinion publique est assez intriguée par l'arrestation et l'incarcération de sept anciens officiers du groupe Zvenov, qui avaient quitté le service actif il y a environ un an.

Aucun renseignement officiel n'a été donné au sujet de ces arrestations.

Selon certains, ces anciens officiers seraient inculpés d'avoir entretenu des relations avec les communistes en vue d'une action commune contre le gouvernement.

Suivant une autre version, ils auraient engagé ces relations avec les communistes en vue d'un coup d'Etat.

Les dirigeants du groupe Zvenov sont soumis à une surveillance renforcée de la police, et de nombreuses perquisitions ont été effectuées dans leurs demeures.

Les troubles de Palestine

Les nouveaux troubles qui viennent d'éclater à Tiberiade, entre Arabes et Juifs, et qui coïncident avec le début de la grande fête du sacrifice du dixième jour du mois de pèlerinage à La Mecque, ne sont considérés que comme un feu de paille, bien que certains éléments rebelles puissent profiter de la tension ainsi créée pour se livrer de nouveau à des actes de banditisme et à des coups de main contre les Juifs et les sujets britanniques dans les montagnes et sur les routes isolées.

Un discours de M. Eden

Le rédacteur diplomatique du « Sunday Dispatch », écrit : On attache une grande importance au discours de politique étrangère que M. Eden, ministre des affaires étrangères de la Grande-Bretagne, doit prononcer prochainement à Aberdeen.

Dans ce discours, M. Eden fera allusion au nouvel élément que constitue en matière de politique étrangère, la politique de réarmement de la Grande-Bretagne, qui, affirmera-t-il, n'a pour but que la conservation de la paix.

M. Eden indiquera aussi que la Grande-Bretagne ne saurait demeurer nécessairement indifférente aux conflits qui pourraient éclater sur le continent, en dehors de la sphère occidentale.

En Angleterre

M. Stanley Baldwin a définitivement décidé de donner sa démission de premier ministre aussitôt après les fêtes du couronnement.

Son successeur serait M. Neville Chamberlain, qui procéderait à un remaniement sérieux du cabinet.

L'Irlande et la non-intervention

La « Daily Eireann » a voté en deuxième lecture, par 56 voix contre 39, le bill interdisant les envois de volontaires et de matériel aux deux parties en lutte en Espagne.

Le Labour Party irlandais s'est abstenu de voter.

En Espagne

Un grand mécontentement règne dans les rangs de la brigade internationale et beaucoup de volontaires auraient demandé à être rapatriés. Ils se seraient heurtés au refus le plus catégorique, le gouvernement espagnol considérant que ces étrangers, depuis leur enrôlement dans les armées gouvernementales, sont devenus des citoyens espagnols.

Bombardement aérien

Un bombardement aérien aurait eu lieu sur la ville d'eau de Caspe, province de Saragosse (Aragon), qui compte 10.000 habitants.

Des avions de reconnaissance auraient d'abord survolé la ville à 2.000 mètres de hauteur, puis seraient descendus à 400 mètres et auraient laissé tomber leurs bombes. Une femme aurait été tuée et quelques enfants blessés.

La défense anti-aérienne de la ville a mis ces avions en fuite.

L'Egypte à la S.D.N.

L'ambassadeur de Grande-Bretagne, au Caire, a été chargé par son gouvernement d'inviter le gouvernement égyptien à présenter une demande en vue de l'admission de l'Egypte à la S.D.N.

L'entente balkanique

Les délibérations du Conseil de l'Entente Balkanique ont été dominées par une certaine confiance dans la stabilité de la situation internationale.

On a insisté notamment sur la nécessité d'une étroite collaboration entre la France et l'Angleterre et souligné la meilleure garantie contre tout danger de guerre résidant dans les armements de ces deux pays.

EN PEU DE MOTS...

— Soclay, l'assassin de la petite Mariscot, a été condamné, par la Cour d'assises de la Côte-d'Or, aux travaux forcés à perpétuité. Soclay va signer son pourvoi en cassation.

— Huit forçats évadés sont arrivés à Morruga, sur la côte de la Trinité. Ils ont erré, avant de débarquer, 11 jours sur l'Océan. Ils n'avaient plus de vivres depuis 3 jours.

— Au cours de la compétition internationale des barbiers, le nommé Karl Seissenbacher, a rasé son client en 19 secondes.

— Par suite de la grève du personnel de l'imprimerie, les journaux lyonnais du matin, n'ont pas paru dimanche ; les journaux de St-Etienne et de Grenoble, également, n'ont pas paru.

— Un communiqué du ministère des Affaires Etrangères annonce que le gouvernement du Paraguay a notifié, au secrétariat de la S.D.N., le retrait définitif du Paraguay de la S.D.N.

L'avion du service Brisbane-Sydney est tombé en mer, au large de Sydney. Il y avait à bord deux pilotes et cinq passagers. Toutes les recherches sont demeurées sans résultat.

NOS ÉCHOS

Un pince-sans-rire.

Un grand journaliste anglais, sir Percival Phillips, vient de mourir.

Il avait fait plusieurs fois le tour du monde, en reportages pour le Daily Mail, dont il avait été un des plus brillants représentants pendant de nombreuses années.

Il y a environ deux ans, à la suite d'une révolution de palais, à « Northcliffe House », il fut remercié.

Mauvaise affaire pour le Daily Mail. D'ailleurs, dès le lendemain de son départ, Percival entra au Daily Telegraph.

Envoyé spécial de ce journal à Addis-Abeba, c'est lui qui révéla la transaction pétrolière Rickett qui, à défaut de pétrole, fit couler tant d'encre.

On raconte que, pendant son séjour dans la capitale abyssine, il eut l'occasion de tirer une petite vengeance de ses anciens chefs du Daily Mail dans les circonstances suivantes :

Un jour, la direction du Daily Mail, sans nouvelles de son correspondant à Addis-Abeba, télégraphia au ministre de Grande-Bretagne.

Sir Percival Phillips se trouvait à la légation lorsque arriva le câble. Le ministre lui remit ce dernier en lui disant :

« Tenez, sir Percival, vous pourrez peut-être renseigner le Daily Mail. »

Après avoir lu, notre confrère prit sa plume et rédigea la réponse suivante :

« Un tel n'est pas ici, mais j'y suis. Percival Phillips. »

Histoire sentimentale.

Dans la loge qu'elle partage avec deux petites camarades, la belle Rosita, danseuse acrobatique du Moulin Rouge, annonce à ses amis que son jeune amant, Robert de C..., s'est décidé à régulariser ; il s'agit de la mariée.

« Oui, explique Rosita, une petite flamme victorieuse dans ses grands yeux noirs, il m'a demandé ce matin de l'épouser... »

« Félicitations ! — Il m'adore, il m'aime que moi, il sait que je suis la femme qu'il lui faut, je l'aime, il m'aime, nous serons heureux... »

Les Apollons.

On parlait de Clémentel, mort récemment et l'on vantait sa belle prestance, sa superbe... — C'était vraiment un très bel homme, dit quelqu'un. — Oui, reprit un jeune député, fils de politicien ; autrefois, quand on voulait citer les Apollons de la politique,

MAIS NE FAITES DONC PAS PEUR A LA FRANCE...

Ceux qui s'intéressent à l'histoire auront grand intérêt à lire le dernier livre de M. Daniel Halévy : La République des Ducs.

C'est le récit des événements qui se sont passés de 1873 à 1879. Les Droites, de 1871 à 1873, trompées et rouées par Thiers, n'ont pas su faire la monarchie, se bornent d'abord à occuper la place quelques années. Menacées, débordées par la puissance grandissante des républicains, elles tentent une opération dont on a voulu faire une opération de force : la dissolution suivie d'élections faites par un personnel à poigne. C'est le Seize Mai. Le Seize Mai échoue. Dans un troisième temps, Mac Mahon accepte un ministère républicain jusqu'au jour où le Sénat passant lui aussi de droite à gauche et d'ailleurs une politique républicaine étant exigée par l'opinion, Mac Mahon s'en va.

Tout cela est connu, archi-connu. Cependant nous avons tendance, aujourd'hui, avec nos goûts spectaculaires, à négliger le côté essentiel de l'aventure, et ce côté-là, c'est l'extrême prudence des républicains.

De 1871 à 1879, c'est-à-dire jusqu'au moment où Grévy s'installait à l'Élysée, le président, le Sénat et la Chambre sont républicains, peut-on citer un seul mouvement de rue ? Aucun.

Les grèves même sont rares : tous les Français travaillent, la paix publique est absolue. Les républicains auraient dû dresser les grandes villes contre les Droites, multiplier les meetings retentissants, se plonger jusqu'au cou dans le romantisme cher aux tribuns ; ils ne bougent pas.

A la Chambre même, peu de manifestations. Une fois ou deux, M. de Broglie se croira dans « une ménagerie », mais ce sont là tumultes passagers. Un jour, à la sortie de la gare Saint-Lazare, Gambetta sera frappé par un énergumène. L'affaire n'aura pas de suites sérieuses. Aucune marche sur Versailles, aucune manifestation contre les Princes, rien. On dirait que les républicains sont tellement sûrs d'eux-mêmes qu'ils répugnent à s'affirmer publiquement. Les grandes tournées de Gambetta à travers la province sont pacifiques en diable. Que dis-je ? Le Seize Mai, ce fameux Seize Mai, étudié de près, ce n'est qu'une campagne électorale, une élection la plus calme du monde. De 1871 à 1879, la querelle civile se borne à de la polémique, quelques gros mots, quelques duels, des phrases retentissantes, pas mal de réunions publiques, le minimum de manifestations. Et avec ces moyens extérieurs réduits, la République est fondée.

Comparez un peu à notre agitation depuis le 6 février 1934 ou mieux depuis décembre 1933. Comparez surtout à cette solennelle sottise d'une occupation massive des usines, des magasins et des bureaux au moment précis où le ministère Blum s'installe au pouvoir.

L'occupation commence le 7 mai ; M. Léon Blum s'installera le 4 juin, en pleine fièvre, en plein trouble, en pleine incertitude, j'allais dire en pleine anarchie. On aurait voulu casser les reins à son expérience qu'on ne s'y serait pas pris autrement.

Et je sais bien qu'aujourd'hui on insiste sur la nécessité de ne pas faire tant de bruit, et que M. Blum d'un côté, M. Jouxhaux de l'autre et jusqu'aux communistes — ces auteurs responsables des occupations — conseillent la sagesse et la patience. Je sais bien que M. Belin peut écrire dans Syndicats : « Toute réforme profonde exige un prodigieux effort et une grande patience. »

Ah ! dit-on, voilà un ton nouveau. Mais que ne l'a-t-on pris l'année dernière ? On nous répond que le peuple était trop excité. Il était donc bien différent, ce peuple, du peuple des premières années de la République ? A l'époque, Gambetta n'avait même pas besoin de

on ne manquait jamais de désigner Clémentel et mon père.

— Alors, vous êtes comme moi, laissez tomber un collègue qui passait. Vous tenez plutôt de votre mère...

Calomnie.

L'Allemagne ne délivre plus de passeports pour l'Espagne. — Osera-t-on encore dire, après cela, qu'elle viole le pacte de non-intervention ? Scrogneugne, va !

Oui, mais l'ennui est que les militaires n'ont pas besoin de passeport...

conseiller le calme : les républicains étaient disciplinés ; ils avaient — je parle surtout des républicains de province — ce minimum d'intelligence politique qui conseille de ne pas mettre le feu à la maison pour cuire un œuf.

Loin d'être frémissants d'une attente passionnée devant le pouvoir, les républicains de 1879 n'étaient pas pressés. L'essentiel, pensaient-ils, est que les citoyens travaillent, que les impôts rentrent, que l'armée soit disciplinée, et que marche la machine administrative. A trois mois près, à six mois près, ce n'était pas une affaire que d'attendre un peu. Ces républicains-là étaient des gens sensés qui n'avaient pas des « Notables » vaincus une peur morbide. Avant tout la France ; voilà comme ils raisonnaient. Bismarck avait demandé cinq milliards, les Français venaient d'en trouver quarante-deux ; les républicains n'étaient pas hommes à tuer la poule aux œufs d'or.

Mais aussi, voyez le résultat. La France entre en République sans même qu'elle s'en aperçoive. Quand ? En 1877, en 1878, en 1879 on n'en sait rien.

L'amendement Wallon fonde-t-il la République ? Mais en 1875 nous sommes en plein gouvernement des Droites. La vérité est que les républicains de 1875 ne tiennent pas aux mots. Ils ne veulent qu'habiter le peuple français à leurs noms, à leurs équipes et surtout à leur sagesse.

Parlons franc. Supposons qu'en 1877 encore, au Seize Mai, les républicains eussent fait les farauds, crié, chanté, jeté des cortèges immenses dans la rue, et qu'enfin, au lieu d'être politiques, ils se fussent montrés romantiques, savez-vous ce qui serait arrivé ? C'est qu'un nombre considérable de paysans qui en 1870 encore votaient oui au plébiscite, un nombre considérable de bourgeois qui se souvenaient trop bien de la Commune auraient cru à un retour des méthodes de violence, auraient vu rouge, se seraient jetés dans le clan de la réaction, dans les bras de M. Ernoul. Et que les choses n'auraient pas tourné comme elles ont tourné.

Moralité : nous voulons être persuadés que des hommes comme Grévy, Gambetta, Ferry et tous ceux qui derrière Thiers fondèrent la III^e République existent à l'heure actuelle, non des hommes à systèmes, on n'entend bien, mais des empiriques, non des meneurs, mais des politiques, non des déviateurs de phrases sonores, mais des techniciens. Oui, ils existent dans ce qu'on a la mauvaise habitude d'appeler la classe ouvrière, dans ce que nous appelons le monde ouvrier qui n'est ni plus ni moins intéressant que le monde paysan, que celui des chefs d'entreprises et des artisans, que celui des techniciens et des contremaîtres ; ils existent à la C.G.T. et en dehors de la C.G.T. Mais ils ont peut-être le tort de ne pas se montrer, s'affirmer, s'imposer, de céder aux amateurs de pittoresque, aux organisateurs de défilés, aux metteurs en scène, aux entrepreneurs de spectacles, aux combineurs de coup d'Etat, aux recruteurs de chair française pour les champs de bataille espagnols.

Qu'ils se montrent, s'affirment, s'imposent, tout sera sauvé ; tout perdu s'ils se taisent. On voit se dessiner les lignes générales d'une France nouvelle, mais le grand nombre des Français qui ne demandent qu'à la bâtir pourtant craignent — et d'une crainte vive, puissante, raisonnée, d'une crainte qui les prend au ventre — que des pirates connus, trop connus, ne s'emparent de cette France nouvelle pour hisser sur son toit le drapeau noir de l'anarchie.

« Et voilà l'explication de l'incertitude, des hésitations, de la méfiance. On a peur. Ah ! successeurs des républicains de 79, étudiez donc l'allure prudente de vos pères, ne faites donc pas peur à la France ! [De « La République »]. »

Pierre DOMINIQUE.

Le mensonge récompensé.

— Et savez-vous ce qui arrive aux petits garçons qui mentent ? — Oui... ils voyagent à moitié prix sur les chemins de fer.

Analogue.

Grâce au rimmel, les yeux de certaines femmes ne sont plus que des raies aux bords noirs.

Evidement.

Il est triste de vieillir, mais c'est encore le seul moyen qu'on ait trouvé de vivre longtemps.

La LISIUS.

Chronique du Lot

SUPPRESSION DE LA LIGNE GOURDON-SARLAT

D'une réponse de M. Bedouce, ministre des Travaux Publics, à une lettre de M. Lasserre, conseiller général du canton de Domme, relative à la suppression de la ligne Gourdon-Sarlat, nous extrayons le passage suivant :

« Monsieur le Conseiller général, « En ce qui concerne la ligne de chemin de fer de Gourdon à Sarlat, pour laquelle la Compagnie d'Orléans a demandé la suppression des trains omnibus, j'ai avisé M. le préfet de la Dordogne que le Conseil général a, comme vous le signalez dans votre lettre, demandé la mise à l'essai d'automotrices avant que toute décision soit prise à ce sujet. J'examine la possibilité de donner suite au vœu du Conseil général. »

LOTÉRIE NATIONALE

Le secrétariat général de la Loterie Nationale informe le public que le tirage de la deuxième tranche de la Loterie Nationale 1937 aura lieu à Paris le 9 mars prochain.

Il rappelle, d'autre part, qu'il a été procédé, le 19 février, à l'émission de la 3^e tranche de 1937, identique aux précédentes et limitée comme elles à 1.200.000 billets et comportant 72 millions de francs de lots, dont 616 lots de consolation.

P.T.T.

M. Albert Mazet est nommé, par décision de M. le Directeur des P.T.T., distributeur communal à Lacapelle-Marival.

P.-O.-MIDI

M. Lagorse, facteur-mixte à la gare de Thédillac-Peyrilles, reçu aux examens de facteur enregistrateur, est nommé à la gare de Caussade (Tarn-et-Garonne). Nos félicitations.

Gendarmerie

Notre compatriote, M. Camille Larroque, de St-Pantaléon, garde-mobilité à Bergerac, est nommé gendarme et affecté à la compagnie de la Haute-Loire (Le Puy).

Récompense honorifique

Par décret du ministre du Travail, une mention honorable est accordée à M. Rives, percepteur à Martel (Lot), pour propagande en faveur de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse. Nos félicitations.

Un veillard !

M. André Vachon, de Puybrun, a gagné un lot de 50.000 francs au dernier tirage de la Loterie nationale.

Bonne chasse

Au cours d'une battue dans la commune de Caniac, deux renards ont été abattus et deux autres sérieusement blessés se sont réfugiés dans des rochers et n'ont pu être pris.

L'enfance malheureuse

Le Comité de protection de l'Enfance a été informé de la lamentable situation de 9 enfants d'une famille habitant une commune de l'arrondissement de Figeac.

Assises du Lot

A la session des Assises du Lot qui s'ouvrira le 15 mars, quatre affaires seront soumises au jury : L'affaire des détournements du bureau de poste de Dégagnac ; deux incendies volontaires, et une affaire de vol, venue du département du Gers, après arrêt de cassation du jugement de la Cour d'assises d'Auch.

Un de moins !

M. Balmes, domicilié aux Boris (commune de Crégols) a abattu un sanglier de 125 kilos.

Décès d'une centenaire

Samedi 20 février, ont été célébrées à Cuzance, les obsèques de Mme veuve Victoire Charazat, décédée dans sa 101^e année. Son centenaire avait été célébré en décembre 1936.

A l'Exposition de 1937

La première pierre du pavillon de la 6^e Région (comprenant la Marche, le Limousin, le Quercy, le Périgord) sera posée le samedi 27 février, à 11 heures, par M. Yvon Delbos, ministre des Affaires étrangères, député de la Dordogne.

Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot pendant la semaine du 8 au 13 février 1937, a été la suivante : Nombre de placements locaux à demeure : 5 hommes, 4 femmes. Interlocaux : 3 hommes. En extra : 1 homme. Demandes d'emploi non satisfaites : 13 hommes, 2 femmes. Offres d'emploi non satisfaites : 4 hommes. « Le fonds municipal de chômage a secouru 12 hommes. »

EDEN

MERCREDI — JEUDI — SAMEDI et DIMANCHE (à 20 heures 45) DIMANCHE (matinée à 14 heures 45) Lilian HARVEY dans la plus belle histoire d'amour Roses Noires AVEC Jean GALLAND, Jean WORMS et Marguerite TEMPLEY

CAUSERIE RADIODIFFUSÉE

Notre compatriote, Georges Duveau, a été chargé de faire au poste de la Tour Eiffel, tous les mercredis, à 13 heures, des causeries de philosophie sociale. Il a choisi pour thème de ses premières causeries : *les structures traditionnelles et les chocs idéologiques dans divers pays*. Nous avons signalé, il y a quinze jours, son premier entretien sur l'Allemagne : *Spengler et Philhellénisme*. Il parla mercredi dernier de l'Angleterre. Il traite aujourd'hui, 24 février, le sujet suivant : *l'Amérique du Nord : la protestation intellectuelle (W. Frank-Dreiser-Dos Passos) et sa traduction plébiscitaire (Roosevelt)*.

Georges Duveau qui publia, du temps qu'il était professeur à Cahors, un roman psychologique : *le Testament romantique*, s'est consacré depuis quelques années à l'étude des phénomènes sociaux. Il préférait naguère un livre d'Edouard Doleys : *Victoire des Obscurs*. Il veut de publier, en collaboration avec Doleys une volumineuse introduction à la *Revolutions Sociale expliquée par le coup d'Etat du 2 décembre de Proudhon*.

Il écrit actuellement, sous la direction de Bouglé, directeur de l'Ecole normale supérieure, une thèse de doctorat de lettres sur la situation des ouvriers sous le Second Empire et les origines du socialisme.

Le voilà loin, semble-t-il, des confidences du *Testament*. Sa pensée pour être plus érudite et s'appliquer à des sujets plus austères, n'en est cependant pas moins enjouée. On a pu le constater dans les nombreux articles qu'il a écrits ses derniers temps dans *Esprit*, *la Paix par le Droit*, *Marianne*, *la Flèche*... Il réussit dans ses causeries radiodiffusées, à traiter avec une rare élégance, et comme en se jouant, les sujets les plus ardu.

Le poste de la Tour Eiffel est relayé le mercredi, à 13 heures, par Bordeaux-Lafayette, Lille P.T.T., Lyon-la-Doua et Nice-Côte d'Azur.

Election au Conseil d'arrondissement

Dimanche a eu lieu, dans le canton de Martel, le scrutin de ballottage pour l'élection d'un conseiller d'arrondissement, en remplacement de M. Biard, décédé.

Voici les résultats : 2.162 votants. Ont obtenu : MM. Arènes, radical-socialiste, 931 voix ; Lascoux, S.F.I.O., 850 voix.

Au premier tour de scrutin, les résultats avaient été les suivants : MM. Arènes, 808 voix ; Lascoux, 600 voix ; Bourdet, communiste, 195 voix ; Castanel, candidat de défense paysanne, 175 voix.

Au deuxième tour, MM. Bourdet et Castanel s'étaient désistés en faveur de M. Lascoux.

Voici les résultats par communes : Baladou : inscrits : 140. MM. Arènes, 29 voix ; Lascoux, 99 voix. Cazillac : inscrits : 212. MM. Arènes, 129 voix ; Lascoux, 48.

Cressensac : inscrits : 242. MM. Arènes, 89 voix ; Lascoux, 117. Creysse : inscrits : 179. MM. Arènes, 62 voix ; Lascoux, 75.

Floirac : inscrits : 190. MM. Arènes, 58 voix ; Lascoux, 61. Martel : inscrits : 445. MM. Arènes, 175 voix ; Lascoux, 209.

Montvalent : inscrits : 127. MM. Arènes, 60 voix ; Lascoux, 48. Saint-Denis-Martel : inscrits : 252. MM. Arènes, 100 voix ; Lascoux, 84.

Sarrazac : inscrits : 223. MM. Arènes, 127 voix ; Lascoux, 48. Cuzance : inscrits : 190. MM. Arènes, 102 ; Lascoux, 61.

Infraction

M. L..., propriétaire à St-Michel-Loubéjou, se trouvant à la foire de Beaulieu-sur-Dordogne, achetait des lapins en dehors du marché.

Pour infraction à un arrêté municipal, interdisant l'achat en dehors du marché, contravention a été dressée à M. L...

Lafargue sera relégué

Le cambrioleur Gérard Lafargue, dont nous avons relaté les nombreux méfaits commis dans le Lot et dans la région, fut condamné le 16 janvier pour cambriolage à Campsas (Tarn-et-Garonne), à un an de prison par le tribunal correctionnel de Montauban.

Mais, sur appel à minima du ministère public, l'affaire est venue devant la Cour d'appel de Toulouse, mercredi.

La Cour d'appel a élevé la peine à un an de prison et à la rélegation. Gérard Lafargue a déjà été condamné pour vols ou autres délits par les juridictions de Cahors, Agen, Cérét, Dax et Toulouse.

Au surplus, Lafargue doit répondre devant le tribunal correctionnel de Cahors d'un cambriolage qu'il a commis dans la commune de Craysac.

Dimanche, Lafargue a été conduit à Cahors et écroué à la prison. Il comparaitra, prochainement, devant le tribunal correctionnel de Cahors pour répondre d'une inculpation de vol commis dans la région.

Ajoutons que Lafargue s'est pourvu en cassation contre l'arrêt de la cour d'appel de Toulouse, le condamnant à la rélegation.

ENCORE LA BANQUE DELPECH

M. Géraud Rieu, agent d'assurances à Souceyrac, avait été agent général de la Banque Delpech, de Figeac pendant 6 mois en 1935. Il lui était dû comme honoraires une somme de 950 fr. Il fut convenu que Mme Delpech lui donnerait un bon du Trésor. Mais M. Rieu attend toujours ce bon. Il a porté plainte à la gendarmerie.

M. Rieu, en outre, demande à la Banque Delpech le remboursement d'une somme de 12.000 francs qu'il lui a prêtée.

Une enquête a été ordonnée.

LES TRUFFES

Au marché de samedi, à Martel, les truffes se sont vendues de 60 à 65 fr. le kilo.

Médaille d'honneur

La médaille d'honneur des Contributions indirectes est décernée à notre regretté compatriote, M. Jean-Louis-Marie Delrieu, vérificateur principal des Contributions indirectes, à Villeneuve-sur-Lot, mortellement blessé à l'occasion de l'accomplissement de son devoir professionnel.

Médaille de la Famille Française

La médaille de la Famille Française est décernée en témoignage de reconnaissance aux mères de famille du Lot dont les noms suivent :

Médaille d'argent

Mmes Francoual (Odilon), née Gardes (Marie), à Livernon ; 8 enfants, Griffoullet (Henri), née Borredon (Germaine), à Mauroux ; 8 enfants, Lescoul (Octave), née Faurie (Josephine), à Mauroux ; 9 enfants.

Médaille de bronze

Mmes Andral (Louis), née Vergne (Marie), à Calès ; 5 enfants ; Ayroles (Germain), née Escudie (Marie), à Carennac ; 6 enfants. Balat (Noël), née Masbou (Rose), à Figeac ; 7 enfants, Boisset (Alfred), née Vayssie (Elisabeth), à Belfort-du-Quercy ; 6 enfants. Brunel (Paul), née Cabanes (Emilie), à Issendolus ; 6 enfants. Cadiergues (Joseph), née Pouzac (Anna), à Promilhanes ; 5 enfants. Cayla (Armand), née Constant (Léonie), à Saint-Germain ; 6 enfants. Cosse (Marcel), née Ruamps (Armandine), à Saint-Germain ; 6 enfants ; Lissorgues (Romain), née Fagegalie (Marie), à Figeac ; 5 enfants. Marty (Henri), née Bergougnoux (Madeleine), à Soulmès ; 6 enfants. Moncany (Pierre), née Audubert (Marie-Thérèse), à Vayrac ; 6 enfants. Montagne (Pierre), née Carrié (Marie), à Montcléra ; 7 enfants. Vergnes (Gabriel), née Lasvaux (Angéline), à Calès ; 5 enfants. Nos félicitations.

Expulsion

Les gendarmes de Bretenoux agissant en vertu d'une réquisition de main-forte délivrée par M^e Chapou, huissier à Bretenoux, ont expulsé de son logement, Mme veuve Durand, domiciliée à la Bénèche, commune de Gagnac.

Ce ne fut pas sans difficulté que les gendarmes parvinrent à pénétrer dans l'immeuble qui était solidement barricadé. De plus, lorsque les gendarmes eurent forcé la porte d'entrée de l'appartement, Mme veuve Durand, se précipita sur eux, armée d'un grand couteau de cuisine.

Mais elle fut vite désarmée et le mobilier fut démantelé. Pendant cette opération, Mme Durand ne cessa pas d'invectiver les démolisseurs.

Les accidents d'auto

Au cours de l'année 1936, il est établi que 61 accidents d'auto ont été constatés dans le Lot, dus aux causes suivantes :

Excès de vitesse : 7 ; imprudences de piétons : 10 ; imprudences de cyclistes, 6 ; imprudences de conducteurs d'autos : 5 ; imprudences de conducteurs de moto : 5 ; maladresse de conducteurs d'auto : 1 ; imprudences réciproques de conducteurs : 4 ; mauvais états des routes : 3 ; rupture de pièces, de matériel d'auto : 3 ; inobservation du code de la route : 12 ; divers : 5. Au total : 61 accidents.

Vol d'huile

M. Rigal, propriétaire à Espère, a porté plainte au commissariat de police contre des nomades qui lui auraient volé de l'huile sur la route de St-Paul-Labouffie.

Ces nomades qui sont installés dans leur voiture Renault, place des Consuls à Cahors, ont été interrogés.

Palais des Fêtes

DU MARDI 23 AU DIMANCHE 28 FEVRIER (en soirée à 21 heures) JEUDI ET DIMANCHE (matinée à 15 h.) SEMAINE DE GRAND GALA RAIMU, Pierre FRESNAY, CHARPIN et Orane DEMAZIS

DANS CESAR

Le nouveau film de Marcel PAGNOL, qui termine la célèbre Trilogie marseillaise commencée avec « Maris » et « Fanny », partout un triomphe ! Prudent de retenir ses places Location gratuite. — Téléphone 276 LA SEMAINE PROCHAINE

Veille d'Armes

CAHORS

MAIS QUAND ? ? !

La Chambre a voté, jeudi matin, une proposition tendant à la création de 200 postes de contrôleurs au ministère du Travail et de deux inspecteurs généraux.

Les Assurances Sociales, a-t-on dit, nous valent ce surcroît de dépenses, car un certain nombre de ces nouveaux employés serait nécessaire, pour assurer un service plus régulier, plus normal de ces Assurances.

C'est voté : il n'y a qu'à s'incliner devant ce surcroît de dépenses. Mais, tout de même, il faut bien que les assurés sociaux ne soient pas trop oubliés, qu'on songe, enfin, à leur donner ce qui leur est dû !

Combien sont-ils qui attendent depuis des mois et des mois, la liquidation de leur pension, de façon nette, complète.

Bah ! c'est par acompte qu'ils reçoivent de temps à autre, une petite avance sur leur pension.

Leur titre de pension, où est-il ? Est-il établi ? Les assurés, pour aussi placidés qu'ils soient, trouvent qu'on exagère à leur égard.

Il n'y avait pas assez de personnel pour leur donner satisfaction ? Eh ! bien, mais demain, on ne pourra pas le dire, puisque de nouveaux contrôleurs sont nommés. Il faut bien espérer que ce renfort va en mettre un coup sérieux et que, dans quelques semaines, les assurés sociaux qui attendent leur titre de pension, qui veulent savoir et toucher ce qui leur est dû depuis des mois et des mois, diront : « Enfin ! nous aurons satisfaction ! » Mais quand ? ? !

L.B.

FÊTE DE L'ECOLE NORMALE

Les élèves-maitres ont l'honneur et le plaisir d'informer le public cadurcien qu'ils donneront leur fête annuelle le dimanche 28 courant, à 15 heures, au théâtre municipal de Cahors.

Au programme : « Gringoire », de Théodore de Banville et « Le Gendarme est sans pitié », de Courteline, Orchestre symphonique sous la direction du dévoué maître, M. Barreau.

Nous espérons que cette représentation attirera, comme chaque année, un nombreux auditoire qui ne ménagera pas ses applaudissements. — Les élèves-maitres.

ADJUDICATION DES TRAVAUX ARTISANAUX A L'HOPITAL DE CAHORS

Il sera procédé le dimanche 7 mars 1937, à 10 heures, à l'Hôpital de Cahors, à l'adjudication des lots artisanaux par appel d'offres.

Ne pourront participer à cette adjudication que « les artisans de nationalité française », domiciliés à Cahors, « inscrits soit au registre des « métiers, soit sur les listes électorales des chambres de métiers, ou « si, à défaut ils satisfont aux conditions nécessaires pour y être inscrits ».

Ces conditions sont fixées par le décret du 14 août 1936 ; elles comportent le dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce d'une déclaration spéciale précisant les conditions de travail des artisans.

Nul ne pourra être admis à l'adjudication que s'il justifie, en outre, de son affiliation à une Caisse de garantie-caution, dont le règlement aura été approuvé par le Ministre du Travail.

Les artisans peuvent consulter le Cahier des Charges et les devis tous les jours ouvrables à l'Hôpital de Cahors de 9 heures à midi et de 14 heures à 17 heures.

Les artisans désireux de participer à l'adjudication sont invités à se faire inscrire au bureau de l'Hôpital pour permettre à la Commission d'établir la liste des artisans qui seront convoqués.

Association des Anciennes Elèves du Lycée Clément-Marot

L'Assemblée générale aura lieu le jeudi 25 février, à 17 heures. Les sociétaires sont priés d'assister nombreuses à cette réunion ; des questions importantes seront mises à l'ordre du jour ; on s'entretiendra de la Kermesse du dimanche 6 juin ; un thé sera servi par nos jeunes sociétaires.

Naissance

Nous apprenons avec plaisir la naissance d'un beau garçon qui a été prénommé Christian, chez M. Martin, l'excellent chef de brigade de gendarmerie à Cahors.

Nos compliments au papa et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

Portefeuille disparu

M. Jean Guitou, propriétaire à Poudens (commune de Dégagnac) avait perdu à la foire de Gourdon, une paire de bœufs pour la somme de 5.000 francs, qu'il plaça dans son portefeuille.

Peu après, se trouvant dans un débit, il voulut régler sa consommation, mais il ne trouva pas le portefeuille. M. Guitou craint avoir été victime d'un habile voleur. Il a porté plainte à la gendarmerie qui a ouvert une enquête.

Accidents du travail

M. Talayssat, monteur au service d'une entreprise d'installation de chauffage, travaillait au lycée Gambetta, lorsqu'il se blessa à la main droite.

Il a reçu les soins nécessaires par son état et devra observer une incapacité de travail de 20 jours.

AÉRO-CLUB DU QUERCY

Cette semaine, 7 h. 41' de vol dont 5 h. en double commande.

A noter le passage, sur « Morane », de Mme Ticat, de Limoges. Mme Ticat a effectué quelques acrobaties (vrilles, tonneaux) qui ont émerveillé l'assistance.

Jeudi, M. Courtéou, chef du Service central des Installations et Bases au Ministère de l'Air, est venu à Labéraudie pour étudier le projet d'agrandissement de notre terrain.

M. Niel, auteur de ce projet, avait donné toutes explications demandées, M. Courtéou a quitté Labéraudie enchanté de sa visite, après avoir félicité MM. Orliac et Artigas pour la bonne tenue des hangars.

Section d'aviation populaire

Les 8 élèves dont les noms suivent ont continué leur entraînement cette semaine :

Dupré, Maillet, Villetorte, Charvet, Baillagou, Audebert, Laroche. Cinq élèves nouveaux, ayant passé avec succès la visite médicale à Toulouse, vont pouvoir commencer leur entraînement.

CHRONIQUE AÉRONAUTIQUE

Le Bulletin officiel de l'Aéro-Club du Quercy est tellement rempli par l'Aviation populaire qu'il néglige un peu l'activité de ses membres âgés de plus de 20 ans. La semaine dernière, il avait omis de signaler que 5 heures de vol étaient attribuables à l'avion du moniteur Dubose, dont 1 heure et demie en double commande avec MM. Sudre et Combette. MM. Delpech et Boy s'étaient entraînés seuls. De même si le voyage de « Phalène » à Toulouse tenait à son caractère secret, celui de Cahors à Grisolles et retour n'avait aucun mystère. Il a été effectué par MM. Dubose et Barthélémy, malgré le temps maussade, pour participer à une fête de propagande aérienne.

Je ne parlerai pas dans cette Chronique de l'activité de nos jeunes camarades de la section d'A.P., bien qu'elle m'intéresse et me réjouisse pour ne pas répéter ce que le chroniqueur officiel rapporte avec zèle. Je me contenterai de réparer ses oublis, ou, quand sa mémoire sera fidèle, de commenter quelque fait aéronautique important.

Le moniteur Dubose n'a inscrit cette semaine que 3 h. 40 de vol dont 1 h. 45 en double commande avec MM. Sudre, Combette et Gallut. Se sont entraînés seuls : MM. Barthélémy, Delpech, de Nazaris. Enfin, M. Sudre a connu le grand jour du premier vol seul. Nous espérons qu'il sera bientôt apte aux épreuves du brevet. Notons qu'il est le deuxième élève que le moniteur Dubose lache avec son appareil sur le terrain de Labéraudie.

Malgré le mauvais temps, nous avons eu la joie de recevoir la visite de la charmante aviatrice limousine, Mme Picat, venant de Limoges sur un magnifique « Morane » d'acrobatie et elle nous a fait le plaisir de nous montrer qu'elle l'avait parfaitement en main. — Docteur BARRET DE NAZARIS.

Echos de banquet

Les classes 1918 et 1919 (bleuets et coquelicots) se sont réunis le samedi 20 courant à l'Hôtel Dagès ; une trentaine de convives se sont amicalement rendus à l'invitation et cette agape fraternelle a été des plus gaies.

En souvenir d'une soirée si agréablement passée, pensons tous : à l'an prochain.

Repas... à l'œil !

Le nommé Jean Pradel, de Nuzéjols, se rendait chez M. Firmy, restaurateur, place St-Maurice et se fit servir à manger. Au moment de payer, Pradel déclara qu'embauché au P.-O., il prendrait pension au restaurant et promit de payer son repas le lendemain.

Mais, au bout de 4 jours, il ne reparut pas chez M. Firmy, qui porta plainte, et samedi matin, Pradel fut arrêté par la police. Interrogé, il reconnut avoir, également, agi de la même façon chez M. Laporte, restaurateur, rue Nationale.

Samedi soir, Pradel comparut devant le tribunal correctionnel, à l'audience des flagrants délits et fut condamné à 6 jours de prison avec sursis.

Vol d'une carabine

M. le colonel Breton, habitant route de Paris, a porté plainte pour vol d'une carabine à répétition.

L'enquête ouverte a permis de trouver le coupable qui serait un nommé B...

B... a reconnu que, travaillant dans un chantier voisin de l'immeuble de M. Breton, il avait pénétré dans le garage et s'était emparé de la carabine.

Accident

Au cours du match scolaire de rugby de jeudi dernier, le jeune Vidille, élève du lycée Gambetta, a été blessé.

Une radiographie a permis de diagnostiquer une fêlure du péroné. A la demande de sa famille, le jeune Vidille a été transporté chez lui, à Puy-l'Évêque.

Tous nos vœux de prompt et complet rétablissement.

Vol de poules

M. Marcel Auzié, propriétaire à Lafargue, constata que 4 poules, enfermées dans le poulailler, avaient disparu. Il a porté plainte.

Trouvailles

Il a été trouvé un parapluie de dame, par M. Guitard ; une paire de gants, par M. Ourcival.

BIZARRE !

Nous avons publié l'arrestation, puis la relaxe de la nommée Claudine Clapot, arrêtée à Castelnaud-Monttrier, pour vagabondage et mendicité.

La vérification du bulletin criminel et de la fiche anthropométrique de cette femme a provoqué une légère surprise.

D'après le bulletin, elle est fille d'Antoinette Benoni et d'après la fiche anthropométrique elle le serait d'Henriette Lafleur. Avoir deux mères, ce n'est pas banal !

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Abandon de famille. — Mme Honorée Lafargue, née Marthe Ferré, de St-Paul-Labouffie, a porté plainte contre son mari pour abandon de famille. Lafargue, en outre, ne lui a pas payé la pension de 200 fr. par mois pour elle et pour son enfant.

Le tribunal condamne Lafargue à 100 francs d'amende avec sursis.

Après un accident mortel. — Ces jours derniers, un accident se produisit à la gare de Cahors, au cours duquel, M. Noyé, homme d'équipe au P.-O., fut heurté par un wagon et tué.

M. Mignot, sous-chef d'équipe, est poursuivi à propos de cet accident. Après la plaidoirie de M^e Tassarot, le tribunal renvoie l'affaire à deux mois.

Vol de vin

Il y a quelques jours, M. Vaissé, retraité des P.T.T., demeurant rue du Portail-Alban, fut victime du vol d'un lit de vin.

Le vol fut commis vers minuit ; et un voisin déclare avoir entendu, à cette heure-là, démarer une auto qui était arrêtée devant l'immeuble de M. Vaissé.

L'enquête n'a donné encore aucun résultat.

Acte de malveillance

Le Polonais François Liemienpiski, métayer chez M. Ausset, propriétaire à Pasturat (commune d'Arcambal), accusait son patron, M. Ausset, de pénétrer dans la grange et de prendre du foin pour ses brebis.

Liemienpiski et ses deux frères décidèrent de scier à moitié un barreau de l'échelle qui sert à monter au grenier où se trouve le foin.

M. Ausset, heureusement, s'aperçut de cet acte de méchanceté assez tôt et porta plainte à la gendarmerie.

Le Polonais reconnut les faits et procès-verbal fut dressé.

<

rendent pas exactement compte de leur état d'esprit.

Méfions-nous donc des gens bêtes. — Jules DELFORT.

Calvignac

Nos conscrits. — Quatre jeunes gens de Calvignac ont passé jeudi à Limoges leur conseil de révision. Ce sont MM. Laborie Paul, Bons Paul, Vignals Marcel, Bons Gaston. Les trois premiers ayant été pris bons vont partir en octobre prochain accomplir leur devoir de soldat. — Nos vœux et nos félicitations.

Sauzet

Indices printaniers. — La douceur persistante de la température invite les arbres fruitiers à se préparer pour la nouvelle saison. Les amandiers étaient déjà leurs blanches corolles tandis qu'un peu partout les pêchers et les poiriers possèdent de gros bourgeons prêts à éclater.

Ces signes avant-coureurs du printemps ne sont pas sans inquiéter les propriétaires qui craignent toujours les retours de gelée si préjudiciables à l'agriculture.

Déclarations au fisc. — Nous rappelons que les contribuables assujettis à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les bénéfices, industriels et commerciaux doivent produire leur déclaration avant le 28 février 1937. Les commerçants admis au régime du forfait n'ont pas à souscrire de déclaration.

A la mairie, des imprimés sont tenus à la disposition des intéressés.

Marché aux truffes. — Les cours du dernier marché ont oscillé entre 29 et 32 fr. le demi-kilo.

Bal de la Mi-Carême. — La jeunesse de Sauzet, aidée par quelques organisateurs bénévoles s'est déjà préoccupée des réjouissances traditionnelles de la Mi-Carême.

Le concours d'un excellent orchestre permettra, dimanche prochain, aux amateurs de la danse de se livrer à leur sport favori.

La Grappe sportive se déplace. — C'est par une après-midi ensoleillée que s'est effectué le déplacement à Goujonnac, tant attendu par les plus jeunes.

Les équipes sont plus qu'an complet ; par ailleurs nombreux sont les supporters qui ont voulu accompagner leurs favoris. Le vaste auto-car de la maison Bergon-Cavanié s'avère trop petit et une voiture particulière s'emplit, elle aussi, de passagers.

En lever de rideau les « minimes » de la « Pervenche » et ceux de la « Grappe sportive » nous font assister à un match des plus plaisants. Peu d'expérience, sans doute, mais beaucoup de souplesse et déjà quelques ruses de guerre. Les jeunes espoirs de Sauzet sont un peu handicapés par la taille et doivent s'incliner devant leurs camarades de Goujonnac qui paraissent d'ailleurs plus familiers du basket-ball.

Mais voici les ténors en présence. La « Grappe sportive » aligne l'une de ses meilleures formations dans laquelle figurent quelques vieux routiers du basket, qui, pour la circonstance, ont repris du service. De son côté, Goujonnac a mis sur pied une équipe plus lourde, plus athlétique que celle qui évoluait naguère sur le terrain sauzétois. La partie ardemment mais correctement disputée eut la victoire des visiteurs.

L'arbitrage des deux matches fut successivement assuré par MM. Bordredon, capitaine de la « Grappe » et Pointelin, directeur technique du même groupement.

Après le jeu, un petit goûter, arrosé d'une bonne tasse de tilleul chaud, satisfait les jeunes estomacs que l'exercice a creusés. On ne s'ennuie pas à Goujonnac et l'on apprécie la cordiale hospitalité d'une société et de dirigeants amis. Mais les familles attendent à Sauzet. Le « car » absorbe la bruyante troupe qui égrènera, tout au long du chemin, des chants de joie et de victoire...

St-Daunès

Promotion. — Sur la liste des nouvelles promues à la première classe,

nous relevons le nom de notre sympathique institutrice, Mme Pons.

Nous adressons à cette dévouée maîtresse nos bien sincères et bien vives félicitations.

Saux

Armée. Conseil de Révision. — Le Conseil de révision avait lieu à Montcuq le 17 courant.

Notre commune comptait un conscrit : Eugène Rausières, qui a été déclaré bon pour le service armé. Le nombre des inscrits n'a pas été élevé. Ce sont les années creuses, comme on les appelle.

A l'avenir, les appelés seront plus nombreux.

Suite du mauvais temps. — Une maison, appartenant aux héritiers Rouch, située dans le bourg de Saux, s'est effondrée à la suite des pluies continuelles. Elle était inhabitée depuis longtemps. Donc, pas d'accident de personnes si ce n'est quelques dégâts occasionnés aux voisins.

La foire de St-Matré. — Le mauvais temps a fait que la foire a été nulle ou presque. Il a plu ou bruiné toute la journée. Il ne faisait pas bon s'y rendre pour se promener.

Duravel

Agression brutale. — Mercredi, vers 10 h. 30, M. Murat propriétaire à Ségla, près Grimaud, revenait de Duravel à bicyclette, lorsqu'il arriva à Garades, presque à la sortie du bourg, deux individus, venant de la direction de Puy-Evêque, l'appréhendèrent, lui faisant signe de s'arrêter.

Ne sachant ce qu'ils voulaient lui demander, M. Murat mit pied à terre et aussitôt l'un d'eux se précipita sur lui, en lui disant les pires grossièretés et lui lançant un coup de poing en pleine poitrine.

Comme M. Murat appelait à l'aide le sieur Lacombe, qui se trouvait là, les agresseurs effrayés, filèrent vers Duravel, où l'attaque les avait précédés pour téléphoner à la gendarmerie qui arriva immédiatement et cueilla les deux énergumènes qu'on eut toutes les peines du monde à enfermer au cachot, en attendant de les conduire à Puy-Evêque.

Ce sont les nommés Henri Latreille, 37 ans, et Charles Gard, 33 ans, sans profession, sans domicile fixe.

Ils ont été écroués jeudi à Cahors sous l'inculpation d'outrages, rébellion, violences et vagabondage.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Foire. — Bœufs : gros bœufs, de 6.500 à 7.000 fr. la paire ; tresson (attelage), de 5.000 à 5.800 fr. ; doubles, de 4.000 à 4.500 fr. ; bouvillons, de 1.600 à 2.400 fr. Au poids, 380 fr. environ les 100 kilos. Transactions nombreuses et cours stationnaires.

Veaux de boucherie : 6 fr. 50 le kilo en moyenne ; moutons et brebis : 3 fr. 75 et 4 fr. ; agneaux : 6 fr. (légère hausse) ; porcs gras : de 520 à 600 fr. les 100 kilos (560 fr. en moyenne) ; porcelets : de 150 à 180 francs, selon grosseur et qualité.

Au marché à la volaille, les œufs valaient 5 fr. 50 ; les vieilles poules, 8 fr. 50 et 9 fr. ; les poulets de grains, 10 fr. 50 à 11 fr. ; les oies grasses, 14 fr. ; les dindons, 8 fr. ; les dinde, 9 fr. ; les lapins, 6 fr. ; le beurre, 20 à 24 fr. ; le fromage, 10 à 12 fr., le tout le kilo.

A la halle, l'avoine valait 50 fr. et 55 fr. ; les noix, de 75 à 85 fr. ; les haricots, de 200 à 225 fr. ; les pommes de terre, 45 à 50 fr. le tout l'hectolitre.

La prune d'Agén, de 180 à 200 fr. ; la ronde, 120 fr. ; la commune, 80 fr., le tout les 50 kilos.

Malgré la saison, quantités de fruits et légumes ont été vendus à des prix très divers.

Rugby. — Le match retour F.C. Carmausin-G.S.F. s'est joué dimanche sur le terrain de Londieu. Les « vert et noir » avaient déplacé leur quinze premier au complet et les locaux leur opposait une belle formation.

Après une partie plaisante, arbitrée par le fédéral Maruéjols, les visiteurs furent battus par 9 points (3 essais) à 0. Excellente partie des Fi-

geacois et félicitations aux deux équipes pour leur jeu et leur tenue.

Dans l'Enseignement. — C'est avec beaucoup de plaisir que nous apprenons que M. Mauruc, instituteur à l'Ecole communale de garçons de Figeac, vient d'être promu au choix de la troisième classe à la deuxième classe.

M. Mauruc a dirigé pendant six ans, à la grande satisfaction de tous les parents, l'école publique de La-tronquière et a laissé dans cette localité les meilleurs souvenirs.

Nous adressons à M. Mauruc nos cordiales félicitations.

Ligue internationale des mères et éducatrices pour la paix. — La section de Figeac informe ses adhérentes que les réunions du dernier mercredi du mois, organisées l'an dernier, reprendront à partir du 24 février. Elles auront lieu dans une salle de la mairie, à 20 h. 30.

Bal paré et masqué de la Mi-Carême. — Notre société de chant, l'Union fraternelle organise pour le jeudi 4 mars un bal masqué qui obtiendra sans doute son beau succès annuel. Le virtuose accordéoniste Raymond Brajou exécutera les tangos au bandolium.

Football-Association. — Les Coquelecots du collège Champollion ont succombé à Aurillac où ils rencontraient en un match amical l'excellente équipe de Saint-Engène. Ils ont été battus par 5 buts à 3.

Espédaillac

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'une fillette, leur premier enfant, chez les époux Mourhon-Laborie, propriétaires à Ginouillac, commune d'Espédaillac. Félicitations et meilleurs vœux.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Dans l'enseignement. — Sur la liste de promotion des membres de l'enseignement primaire du Lot, qui vient de paraître, nous relevons avec plaisir les noms de M. Bordes, instituteur à Gourdon, promu au choix à la 1^{re} classe ; de Mme Lantuéjoul, institutrice à Gourdon, promue au choix de la 2^e classe et de Mme Pougade, institutrice, à Costerat-Gourdon promue à la 3^e classe (ancienneté).

Toutes nos félicitations.

Bal de la Mi-Carême. — A l'occasion de la Mi-Carême, la société chorale « l'Orphéon gourdonnais » organise une soirée dansante, le dimanche 7 mars, dans la salle municipale des fêtes, au cours de laquelle elle se fera entendre dans quelques-uns des meilleurs morceaux de son répertoire.

Ruban violet. — Sur la liste des nouveaux promus au grade d'officier d'Académie, nous relevons avec plaisir le nom de M. Médié Pierre, vice-président de notre société chorale « l'Orphéon gourdonnais ».

Nous lui adressons nos plus cordiales félicitations.

Salviac

Probité. — M. Rigal Basile, propriétaire à Salviac, a trouvé sur la voie publique un porte-monnaie qu'il s'est empressé de remettre à la mairie de Salviac où on peut aller le réclamer. Sincères félicitations.

La foire primée du 20 février. — Malgré la pluie qui gêna les transactions, la foire primée de Salviac du 20 février fut assez importante.

Voici les noms des éleveurs de bœufs gras lauréats :

MM. Mazel, Bebonquet, Gineste Eugène, Delord Basile, Caniac Emile, Issendore Louis, Laporte Paul, Bessières Lucien, Brouqui Paul, Valet Paulin, Longatte Eugène, Lescure Michel, Vidal Louis.

Le cours des bœufs gras varia de 190 à 220 fr. les 50 kilos.

Dégagnac

Déclaration de perte. — M. Guitou Jean, du village de Poudens, a perdu, le jour de la foire de Gourdon, un porte-

feuille contenant le cheptel des bœufs qu'il avait vendus et la feuille, à son nom, de l'expertise du tabac. Récompense est promise à celui qui le lui remettra.

A PARIS

Voyageurs, Touristes Compatriotes

descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)

Métro : Saint-Paul

PARIS (2^e)

TOUT LE DERNIER CONFORT

SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES

CHAMBRES À UN LIT

de 15 à 24 francs par jour

FLOIRAC Téléphone

(Originaire du Lot) ARCHIVES 60-92

Propriétaire

Hôtel recommandé par le

Journal du Lot

LIVRES A LIRE

ROMANESQUES (1)

par Jacques CHARDONNE

Dans cet ouvrage, J. Chardonne, ce réaliste, ce classique contenté sa nostalgie de romantique éperdu, son

anxiété du bonheur. Dans ses romans, tout mène à autre chose qu'il ne paraît, à un ailleurs, à un paradis. Le grand moteur est celui de sa vie même, la surprise : surprise que le monde soit ainsi, que ces gens soient tels, que les événements tournent de cette façon.

« Romanesques » est peut-être la plus brillante de ces fusées qu'il a lancées, l'une après l'autre, du même endroit contre le ciel fermé.

L'Adam et l'Eve de son paradis perdu sont ici Octave et Armande. Jamais ils n'ont été vêtus de pareille clarté, le premier sous les projecteurs d'un portrait graphologique et les révélations d'un ami, la seconde, exquise créature de la lumière du jour.

Le rajeunissement d'Armande est d'abord le triomphe d'Octave qui se sent ensuite envahi par le doute humain. Il faut qu'il suive jusqu'au bout le sentier du désespoir pour qu'Armande ait l'occasion de lui prouver la fausseté de ses chimères.

Pour une fois, dans Chardonne, le romanesque ne reste pas confiné dans les âmes. Beau conte où l'idylle et la tragédie Chardonnienne sont d'une pureté et d'un éclat qui n'avaient pas été atteints. — G.G.

(1) Février 1937, un volume, 240 pages, 15 fr. Librairie Stock, 7, rue du Vieux-Colombier, Paris (6^e).

LE CHEMIN DE FER

A VOTRE PORTE



TRANSPORTS A DOMICILE

Sur demande de l'expéditeur ou du destinataire, le chemin de fer prend ou livre à domicile, dans la localité de St-Géry, les colis postaux et les marchandises de Grande et Petite Vitesse.

Pour tous renseignements s'adresser à la gare de St-Géry ou au Bureau du correspondant, M. Rey à St-Géry.

Ouvrier

monteur électricien

demandé par Usine électrique de CALVIGNAC (Lot)

CHAMBRE DE COMMERCE DU LOT

Session du 8 février

Présidence de M. Orliac, président. M. le Préfet du Lot s'est excusé de ne pouvoir assister à la séance.

Condolances. — La Chambre adresse ses condoléances et l'expression de sa vive sympathie à M. Chansard, Membre, à l'occasion du décès de son jeune fils.

Départ de M. Raynaud. — En félicitant M. Raynaud, Directeur de la succursale de la Banque de France à Cahors, Membre de la Chambre de Commerce, pour l'avancement mérité dont il est l'objet, M. Orliac lui exprime les regrets que son départ fera éprouver à tous ceux qui l'ont connu. Il lui adresse des vœux sincères de bon séjour et de santé pour lui et sa famille.

M. Raynaud remercie M. Orliac et dit qu'il gardera un excellent souvenir de Cahors, de ses collègues de la Chambre de Commerce et des commerçants et industriels avec lesquels il a été en rapport.

Aérodrome de Labéraudie. — La Chambre approuve la convention, signée par son Président et le Président de l'Aéro-Club du Quercy, par laquelle la Chambre de Commerce du Lot confie à l'Aéro-Club du Quercy la gestion de l'Aérodrome de Labéraudie.

Tapissier d'Aubusson. — La Chambre décide d'affecter une somme de 5.000 francs à l'achat d'une tapisserie d'art et ce, pour venir en aide à une industrie nationale menacée de mort.

Le Président est chargé de continuer les tractations à ce sujet.

Modification postale. — L'Administration des Postes fait connaître qu'elle envisage de faire acheminer gratuitement par avion les correspondances ordinaires à destination de Cahors déposées ou parvenues à Paris avant 7 heures du matin.

La distribution de ces correspondances le jour même retarderait de 2 heures la 2^e distribution qui comprendrait, en revanche, un nombre important de correspondances qui ne sont actuellement distribuées que le lendemain.

La Chambre, estimant que la réforme projetée présenterait de nombreux avantages pour le commerce local y donne son adhésion unanime.

Exposition de Paris en 1937. — M. le Président met ses collègues au courant de ce qui a été fait jusqu'à ce jour par le Comité Régional. Il signale notamment le projet d'une imposante fête qui serait organisée à Rocamadour pour amener dans notre région les touristes de l'Exposition.

La subvention en faveur de l'Exposition, dont le principe avait été voté lors de la dernière séance, est provisoirement fixée à 10.000 francs.

Prêts à long terme. — Sur la proposition de M. Lavergne, la Chambre décide de se renseigner auprès du Crédit National sur les conditions et les formalités à remplir par les commerçants qui désiraient obtenir des prêts à long terme.

Activité de la Chambre. — M. le Président signale avec plaisir que les commerçants et les industriels se réunissent de plus en plus chez eux, c'est-à-dire à la Chambre de Commerce.

Au cours de l'année 1936, il s'est tenu 74 réunions organisées par des groupements commerciaux ou industriels. De plus, un certain nombre de ces groupements ont fixé leur Siège social à la Chambre de Commerce.

D'autre part, au cours de la même année, il a été délivré 102 visas de demandes de cartes d'identité professionnelle de voyageur de commerce, 11 visas de demandes de demi-tarif pour les chemins de fer et 8 certificats d'origine pour l'exportation.

Les demandes de renseignements reçues par le Secrétariat sont de plus en plus nombreuses.

Les Artisans et les Chambres de Commerce. — M. Orliac donne connaissance de la Circulaire ministérielle du 29 décembre 1936 relative à la proposition de loi Valière tendant à exonérer les artisans-commerçants de la cotisation aux Chambres de Commerce.

Il a été signalé au Ministre que l'application de cette mesure dans notre département entraînerait une perte d'un tiers environ des cotisants et une diminution probable de 20 0/0 des ressources de la Chambre de Commerce.

Assemblée des présidents. — Réunion du 19 janvier 1937. — (Compte rendu par M. le Président Orliac).

Élection de M. Ferrasson comme président de l'Assemblée des Présidents, en remplacement de M. Dalbouze, n'a pas soulevé de difficultés.

Régime fiscal des aéroports concédés aux Chambres de Commerce. — L'Assemblée des Présidents demandera au

Parlement l'extension aux ports aériens concédés de l'article 3 de la loi du 19 décembre 1926 qui exempte de la contribution foncière les concessions d'outillages publics faites par l'Etat aux Chambres de Commerce dans les ports maritimes ou fluviaux.

(A suivre).

Dernière heure

Grève de journaux à Marseille

De Marseille. — Les journaux de Marseille « le Petit Provençal », « Marseille-Matin » et le « Petit Marseillais » n'ont pas paru ce matin, le personnel de l'imprimerie s'étant mis en grève.

Les crues dans l'Illinois

De New-York. — Une crue a gonflé six rivières dans le Viscontin et l'Illinois, obligeant 200 riverains à quitter leurs maisons. On compte 5 décès.

A la Chambre

De Paris. — Dans la séance de ce matin, la Chambre a adopté à l'unanimité le projet de loi relatif à la révision des pensions abusives.

En Espagne

De Burgos. — Les gouvernements ont déclaré une violente attaque sur le front d'Oviedo. Les nationalistes ont résisté et ont conservé leurs positions.

Les gouvernements auraient eu 4.000 morts.

L'Allemagne s'abstiendra

De Genève. — Le gouvernement allemand a informé, ce matin, le Secrétaire général de la S.D.N. qu'il ne prendra pas part aux délibérations du Comité des matières premières qui se réunira à Genève, le 8 mars.

« Je souffrais des reins... »

...depuis de nombreuses années et j'en étais arrivée à ne plus pouvoir rien faire sans souffrir. Aujourd'hui, après avoir eu l'idée d'essayer votre Gandol, je me trouve très soulagée et j'en suis si heureuse que je me fais un plaisir de vous le signaler. (Mme Leblot, à Cuis-la-Motte). Arrêtant la surproduction de l'acide urique, le Gandol met fin à tous les cas de rhumatismes : 12 fr. 75 pour une cure. Ttes Phies et Phie Orliac, à Cahors.

Appartement

de 7 à 8 pièces à louer est demandé. Faire offres au Bureau du Journal qui transmettra

Jeune homme

25 ans, excellentes références, demande place comme valet de chambre, chauffeur-mécanicien. Libre fin mars. S'adresser : CHABERT, ancien huissier-greffier à Salviac, qui transmettra.

BUREAU DES DOMAINES DE LUZECH

Le mardi, 2 mars 1937, à 10 heures, il sera procédé à l'établissement hippique de transition d'Anglars-Juillac, par le Receveur des Domaines de Luzech, à la vente aux enchères publiques d'une jument réformée, provenant de l'établissement hippique d'Anglars-Juillac.

Paiement au comptant, 10/0 en sus pour les frais.

Le Receveur des Domaines : BESSIERES.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Service de chauffage

Adjudication à la salle des Adjudications de la Caserne Clauzel, place Ponzoville, à Toulouse, le vendredi 12 mars 1937, à 10 heures, de la fourniture des combustibles minéraux nécessaires aux corps de troupe de la 17^e Région, du 1^{er} avril 1937 au 31 mars 1938.

Le cahier des charges spéciales est déposé à l'Intendance des Subsistances, Caserne Clauzel, à Toulouse et dans toutes les Intendances de la Région.

Pour tous autres renseignements consulter les affiches.

L'Alouette

PAR

F. de BAILLEHACHE

Henriette minauda ! — Evidemment, si je devais les payer le prix fort, dit-elle, je n'y arriverais pas. Mais comme je suis de la maison, on me fait des arrangements tout à fait agréables.

Elle n'avait pas que les arrangements en question consistaient à être mannequin libre, à avoir les robes prêtées, et à ne rien payer du tout !

— J'adore les chiffons ! disait-elle en jouant à l'enfant gâté. Quand j'ai une robe neuve, il faut que j'aie la montrer. C'est plus fort que moi.

Le fait est que, sur courses, elle circulait partout se faisant admirer, craignant toujours, si elle demeurait au buffet à grignoter avec les Crees, que quelqu'un de chez Poirier ne puisse la voir, et ne prévienne la direction de son manque d'activité comme mannequin. Ce serait une catastrophe. Elle était ambitieuse, ne considérant sa situation actuelle que comme un début dans une vie de grand

luxu. Il fallait se faire valoir, se faire apprécier, monter sans cesse.

Pour ses fins, elle jouait à la mondanité passionnée des distractions. Elle suivait les Kriakos dans les boîtes de nuit à la mode, heureuse de faire sensation avec Elmira, par le luxe des toilettes. Afin de provoquer les regards, Riquette avait appris à rire, ce rire des femmes qui veulent faire de la gaieté avec rien, ce rire que l'on entend dans toute l'Europe, dans les établissements de plaisir, et qui fuse, sans raison apparente, pour la galerie.

— J'adore votre gaieté, dit un soir Demètre. Votre cou se tend et votre gorge vibre comme celle d'un canari qui chante... C'est délicieux !

Elle rougit sous le compliment.

Jamais encore, dans sa vie de jolie ouvrière courtisée par tous, elle n'avait vu des yeux pareils, un sourire aussi enjôleur...

Elle perdait la tête, sous ce regard enivrant, cette atmosphère enfumée du bar nocturne entre deux chansons grivoises. Elle chercha des yeux Elmira qui dansait avec un Russe faisant partie de la bande pour les sorties.

La jeune femme était à l'autre bout de la salle, prise dans le remous des couples trop serrés ; la haute stature de Fédor Ivanoff était facile à repérer.

Henriette se sentait éblouie, fascinée, inquiète ; il lui semblait que d'échanger un mot avec son amie lui ferait du bien. Elle avait peur, une peur exquise de Demètre au sourire

attirant, et cherchait un appui, un secours.

Ce secours lui vint de la façon la plus inattendue. Constantin Kriakos ne dansait pas ; assis à côté d'une élégante compatriote, Mme Barankapoulos, il causait avec elle en Grec à mi-voix quand il remarqua le manège fascinateur de son frère.

Il sembla à Henriette que l'ainé des Kriakos se mettait subitement en colère. Il apostropha son cadet en grec, sur un ton impérieux, et la sourire dangereux disparut du beau visage soudain figé. Aussitôt l'attraction cessa, la jeune fille le regretta presque.

— Mon frère est jaloux de ce que je vous fasse la cour ! dit Demètre en se mettant à rire.

Il invita la belle Ariane Barankapoulos à danser et s'évada dans la foule hécérée par les accordeons.

Henriette était un peu grise ; ces cocktails étaient un peu forts pour une personne encore peu accoutumée à la boisson. Elle les trouvait d'un goût

PRETS RAPIDES Par nos soins de 10.000 à 800.000 sur titres garantis. même signat. sér. Rembt. au gré Tx dep. 4% à Agric. Comm. Ind. Partic. Aide pr. s'établir. Discrét. assurée. Ecr. **SECOURS COMMERC. et AGRIC.** 6, R de Séze, PARIS (9^e)

PLUS D'IVROGNES
POUDRE JANENJO.
Indicative sans goût. Boites 10 fr. 50
Lab. JANENJO, JEUMONT (Nord)
Amélioration rapide. Toutes Pharmacies.

LE TRANSPORT PAR RAIL DES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS

Une nouvelle initiative des Grands Réseaux

Hier encore, les réductions du tarif de grande vitesse G.V. 3/103, applicables aux transports des fruits et légumes n'étaient accordées que pour les distances supérieures à 150 km. De même les réductions spéciales de 15 à 40 0/0, prévues pour certains fruits et légumes dans les périodes de production d'arrière-saison, ne jouaient que

pour des distances supérieures à 250 kilomètres. Aujourd'hui, depuis le 20 novembre, ces restrictions de distance sont supprimées et les réductions signalées sont appliquées quel que soit le parcours kilométrique effectué par chemin de fer. Cette nouvelle initiative des Grands Réseaux permettra :

- un meilleur approvisionnement des marchés de consommation de province ;
- la création de nouveaux débouchés à l'arboriculture et à l'horticulture nationales ;
- la possibilité d'aider à la diminution du coût de la vie.

Les transports par rail sont non seulement rapides et réguliers, mais également économiques.

LE DIMANCHE 21 FÉVRIER 1937 OU IREZ-VOUS ?

Vous irez au Lioran, vous initier aux plaisirs de neige et vous gonfler les poumons d'air pur, parce que, ce jour-là, P.-O.-Midi mettra un train spécial à marche rapide entre Rodez et Le Lioran et retour.

Vous profiterez de prix spéciaux, exceptionnellement réduits de : 30 fr. au départ de Rodez et Marcillac ; 25 fr. au départ de Cransac, Décazeville et Viviez ; 20 fr. au départ de Capdenac et Figeac ; 16 fr. au départ de Maurs.

Ce train spécial, dont l'horaire est indiqué ci-après, vous donnera un séjour au Lioran de huit heures, et vous pourrez participer ou assister au Concours organisé par le Ski-Club.

Faites comme tout le monde, profitez de l'occasion qui vous est offerte et allez goûter aux sports d'hiver.

Horaires : Rodez, départ, 6 h. ; Marcillac, 6 h. 29-6 h. 29 ; Cransac, 6 h. 54-6 h. 55 ; Viviez, 7 h. 04-7 h. 05 ; (en correspondance avec le train partant de Décazeville à 6 h. 50) ; Capdenac, 7 h. 24-7 h. 30 ; Figeac, 7 h. 39-7 h. 40 ; Maurs, 8 h. 02-8 h. 05 ; Le Lioran, arrivée, 10 h. 05.

Le Lioran, départ, 18 h. ; Maurs, 20 h. 06-20 h. 08 ; Figeac, 20 h. 38-20 h. 39 ; Capdenac, 20 h. 48-20 h. 54 ; Viviez, 21 h. 12-21 h. 13 (en corres-

pondance sur Décazeville avec arrivée à 21 h. 53) ; Cransac, 21 h. 25-21 h. 27 ; Marcillac, 22 h. 01-22 h. 01 ; Rodez, arrivée, 22 h. 54.

Grands réseaux de Chemins de fer français

Ne gaspillez ni votre temps ni votre argent.

Pour vos envois jusqu'à 50 kg., utilisez les Petits Colis, 3 tarifs extrêmement simples : vitesse unique, colis agricoles, colis express.

Les « petits colis » peuvent être enlevés chez l'expéditeur pour un prix minime par les services de factage des Réseaux qui livrent les Petits Colis gratuitement à domicile.

Utilisez les Petits Colis : c'est simple, pratique, économique.

Le barème des prix pour votre département vous sera remis gratuitement à la gare.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

POUR 15 frs LA MODE PRATIQUE

OFFRE AUX LECTRICES DE CE JOURNAL
un abonnement de faveur de 3 mois immédiatement remboursé par une pochette de patrons d'une valeur de 15 frs

De plus vous trouverez dans le 1^{er} N^o de chaque mois une série de patrons à votre taille de mannequin.

Envoyez 15 frs avec cette annonce, plus 0 fr. 75 pour le port, 75, boul. Saint-Germain, Paris

LA PHOSPHODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE

et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphode GARNAL et le Corps Médical

Le D^r ORTEL

Ancien externe des Hôpitaux de Paris

Docteur en Médecine de la Faculté de Paris

écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associée à du Phosphate de Chaux assimilable et à l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon : 15 francs

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

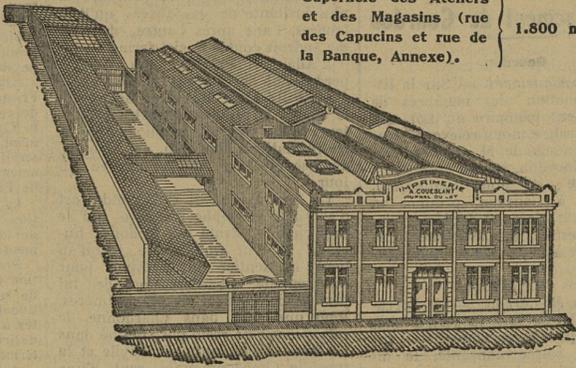
INSTALLATION MODERNE

10 LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

— PRIX MODÉRÉS —



Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). 1.800 m²

SERVICE D'HIVER 1936-37

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB.	OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	EXP.	RAPIDE	EXP.	OMNIB.
	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e
PARIS (Orsay) dép.	10	15	19	55	20	25	22	5	1
PARIS (Aust.) dép.	10	27	20	5	20	37	22	17	22
LIMOGES (arrivée)	15	31	0	24	1	47	3	7	5
LIMOGES (départ)	15	45	0	27	1	52	3	4	1
BRIVE (arrivée)	17	1	1	43	3	18	4	2	2
BRIVE (départ)	3	12	28	7	18	3	1	49	3
Gignac-Cressensac	8	39	13	4	18	37	—	—	—
SOULLAC... dép.	9	113	36	17	44	18	56	—	4
CAZOULES... dép.	9	8	13	43	—	19	2	—	8
La Chap.-d-Mareuil	9	13	13	48	—	19	6	—	—
Lamothe-Fénelon	9	22	13	57	—	19	15	—	—
Nozac	9	31	14	6	—	19	24	—	—
GOURDON... dép.	9	44	14	19	18	6	19	34	4
Saint-Clair	9	53	14	28	—	19	42	—	8
Dégagnac	10	3	14	38	—	19	52	—	—
Thédirac-Peyrilles	10	13	14	48	—	2	2	—	—
Saint-Denis-Catus	10	23	14	58	—	20	11	—	—
Espère	10	31	15	6	—	20	18	—	—
CAHORS (arrivée)	10	40	15	18	41	20	27	3	21
CAHORS (départ)	11	51	17	56	18	45	—	5	39
Sept-Ponts	12	2	18	7	—	—	—	—	7
Lalbenque	12	17	18	22	—	—	—	—	7
Caussade	12	24	18	29	—	—	—	—	7
Montauban arr.	13	23	19	30	19	25	—	6	21
TOULOUSE arr.	16	35	—	20	35	—	—	4	20

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB.	OMNIB.	EXP.	RAPIDE	OMNIB.	EXP.	EXP.	EXP.	RAPIDE
	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e
TOULOUSE... d.	4	53	—	8	35	13	25	15	50
MONTAUBAN... d.	6	11	9	53	9	17	14	6	16
Caussade	6	50	10	27	9	35	—	17	16
Lalbenque	7	26	11	5	—	—	—	17	16
Cieillac	7	34	11	13	—	—	—	17	16
Sept-Ponts	7	44	11	22	—	—	—	18	4
CAHORS... arr.	7	50	11	28	10	9	14	58	18
CAHORS... dép.	8	13	—	10	13	15	2	—	—
Espère	8	27	—	—	—	—	—	19	17
St-Denis-Catus	8	40	—	—	—	—	—	19	28
Thédirac-Peyril	8	53	—	—	—	—	—	19	39
Dégagnac	9	2	—	—	—	—	—	19	51
Saint-Clair	9	10	—	—	—	—	—	19	58
GOURDON (i) d.	9	23	—	—	—	—	—	20	6
Nozac	9	30	—	—	—	—	—	20	17
Lamothe-Fénelon	9	38	—	—	—	—	—	20	24
La Chap.-de-Mar	9	45	—	—	—	—	—	20	32
CAZOULES... dép.	9	51	—	—	—	—	—	20	38
SOULLAC... dép.	10	4	—	—	—	—	—	20	44
Gignac-Cressensac	10	32	—	—	—	—	—	20	55
BRIVE... (a) d.	10	57	—	—	—	—	—	21	21
BRIVE... (d) d.	11	50	16	33	—	—	—	21	46
PARIS... (A) arr.	11	58	16	39	—	—	—	23	59
PARIS... (O) arr.	18	52	23	23	—	—	—	6	43
	19	4	23	35	—	—	—	8	23

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 5 h. 4 et arrive à Brive à 7 h. 16.
(2) N'a lieu que les samedis, dimanches, lundi, jours de fête et jours de foire de Cahors.
(3) Train Express pour Bordeaux. Changer à Montauban pour direction Cahors.

De Cahors à Libos

CAHORS	6	29	15	20	—	—	—	—	18	56
Mercuès	6	43	15	34	—	—	—	—	19	10
Douelle (Arrêt)	6	47	15	38	—	—	—	—	19	14
Parnac	6	54	15	46	—	—	—	—	19	22
Luzech	7	7	15	52	—	—	—	—	19	28
Castelfranc	7	12	16	3	—	—	—	—	19	39
Prayssac (Arrêt)	7	16	16	7	—	—	—	—	19	43
Puy-l'Évêque	7	24	16	15	17	22	—	—	19	51
Duravel	7	31	16	22	17	33	—	—	19	58
Soturac-Touzac	7	38	16	29	17	44	—	—	20	5
Fumel	7	48	16	40	18	3	—	—	20	16
LIBOS	7	53	16	45	18	9	—	—	20	21

De Libos à Cahors

LIBOS... dép.	6	34	9	24	13	24	—	—	18	14
Fumel	6	42	9	31	13	31	—	—	18	21
Soturac-Touzac	6	58	9	41	13	41	—	—	18	32
Duravel	7	9	9	48	13	48	—	—	18	39
Puy-l'Évêque	7	25	9	56	13	55	—	—	18	46
Prayssac (Arrêt)	7	39	10	4	14	3	—	—	18	55
Castelfranc	7	46	10	9	14	8	—	—	19	1
Luzech	8	7	10	20	14	19	—	—	19	11
Parnac	8	20	10	29	14	28	—	—	19	21
Douelle (Arrêt)	8	29	10	34	14	33	—	—	19	26
Mercuès	8	37	10	39	14	38	—	—	19	32
CAHORS	8	53	10	51	14	50	—	—	19	45

De Cahors à Capdenac

CAHORS	8	2	10	14	16	44	—	—	19	18
Cabessut	8	11	10	25	16	55	—	—	19	29
Arcambal	8	20	10	41	17	4	—	—		